

Procès-Verbal du Conseil de la Vie Sociale
du 7 Novembre 2017 (14 h.30 – 16 h.45)

Présent(e)s :

- Frère DAMIEN, Président du C.V.S., résident (unité Saint-Benoît)
- Sœur BRETEAU, résidente (unité Magallon)
- Frère Franck VERKIN (unité Saint-Benoît)
- Monsieur Alain SAOUDI (résident de l'unité Saint-Joseph)
- M. Claude CANINO, représentant des familles,
- Frère Aloïs – Supérieur de Communauté des Frères Hospitaliers de Saint Jean de Dieu
- M. MOREL David – Directeur Adjoint EHPAD, représentant de l'organisme gestionnaire

Excusé(e)s :

- M. PANDOLFI Pascal, résident (unité Saint-Richard)
- Mme GUEULTEMIRIAN Marcelle, résidente (unité Saint-Richard)
- Mme GIRAUD HERAUD Bernadette, Vice-Présidente du C.V.S. de la précédente mandature, résidente (unité Saint-Joseph)
- M. CHABANNAIS André, résident (unité Saint-Roch), membre de la précédente mandature
- Madame KARAGOSIAN Chantal – Représentante des familles
- Mme CULIOLI Jeanne – Représentante des familles de la précédente mandature
- Madame PEYROT BATEL Agnès – Représentante des familles de la précédente mandature
- M. QUENETTE Olivier – Directeur

Ordre du jour :

1. Approbation du P.V. du C.V.S. du 16/05/2017
2. Moment d'échange entre les membres, présentation.
3. Election du (ou de la) Président(e), du (ou de la) Vice-Président(e) et du (ou de la) secrétaire
4. Revisite du Règlement Intérieur, Procès-Verbal et Relevé de conclusions
5. Echange autour des attentes des membres
6. Questions diverses

En introduction de la séance, M. MOREL rappelle que les élections des représentants des résidents au C.V.S. se sont déroulées le 18/07/2017.

Celles des représentants des familles se sont déroulées le 30/09/2017, Mme KARAGOSIAN et M. CANINO ayant été élus par leurs pairs.

1. **Le P.V. du C.V.S. du 16/05/2017 est approuvé à l'unanimité**

2. **Moment d'échanges et présentation des participants**
Les participants, à tour de rôle, prennent la parole et se présentent.
Un échange se déroule entre les membres autour du rôle que chacun entend donner à son mandat.
M. MOREL rappelle les missions du C.V.S. telles que définies par la réglementation et expose les modalités de fonctionnement du C.V.S. sur l'EHPAD et ses évolutions depuis les deux dernières mandatures.

3. **Election du (ou de la) Président(e), du (ou de la) Vice-Président(e) et du (ou de la) secrétaire**
M. Alain SAOUDI et Frère Damien s'accordent pour présenter leur candidature à la Présidence du C.V.S. Après échanges et relecture du Règlement Intérieur, les participants ayant droit de vote conviennent de la nomination de :
 - M. Alain SAOUDI en tant que Président du C.V.S.,
 - Frère Damien en tant que Vice-Président,
 - M. Claude CANINO en qualité de Secrétaire.

4. **Revisite du Règlement Intérieur du C.V.S.**
Les participants prennent connaissance du Règlement Intérieur du C.V.S. et proposent de mettre à jour l'article 9 notamment, pour prendre en considération les dispositions relatives au relevé de conclusions (à destination des seuls membres du C.V.S. dans l'attente de l'approbation du Procès-Verbal, ce dernier faisant l'objet d'une diffusion à l'ensemble des résidents et des familles).

5. **Echange autour des attentes des membres**
Les membres échangent sur les modalités d'information et de communication entre eux et avec les autres résidents et familles.
Il est convenu de mettre à leur disposition la liste des résidents présents avec leur nom et prénom, le numéro de leur chambre et si possible une photo.
Des badges seront mis à la disposition des membres pour mieux les identifier.
La boîte mail « *cvs.ehpad.saintbarthelemy@gmail.com* » sera rendue accessible à M. CANINO pour permettre aux familles de prendre contact avec lui ; une information en ce sens sera organisée par l'établissement, via une affiche mise dans les unités de vie.
Enfin, M. MOREL rappelle que le service « Animation » a aussi pour mission d'être un relais des membres du C.V.S. dans la réalisation de leur rôle, pour les aider à organiser les actions qu'ils souhaitent mettre en œuvre, pour faire connaître le Conseil et satisfaire aux missions qu'ils se donnent.

6. **Questions diverses**
 - a) Sœur BRETEAU demande à ce qu'un banc soit installé dans le couloir de la chapelle pour permettre aux résidents de Magallon d'attendre assis que l'on vienne les chercher le dimanche après la messe. M. MOREL s'engage à ce que cela soit fait dans les meilleurs délais.

Alain SAOUDI - Président
Fait à Marseille le 13/03/2018